

LA NOUVELLE DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE KERBENHIR



Comme indiqué dans le précédent Kannadig, la **déchetterie intercommunale** de Kerbenhir en Pluguffan **est ouverte depuis la fin juin**. Elle comprend **sept quais** pour les déchets végétaux, les appareils ménagers et les ferrailles, les gravats, les encombrants, les cartons, le bois. Une borne à huiles usagées et un conteneur pour la collecte des déchets ménagers spéciaux seront mis en place en plus des colonnes classiques d'apports volontaires. **Horaires d'ouverture** : lundi, mercredi et vendredi, de 14h00 à 18h30 ; samedi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2005

COMPTE 2004

Budget général

Section de fonctionnement : le résultat d'exécution est de **828 450,48 €**. Les **dépenses** réelles de fonctionnement ont diminué de 1% et les charges de personnel de 2,4 % ; les charges générales ont augmenté de 1,6 %. Les **recettes** de fonctionnement ont augmenté de 3 % suite à la hausse du produit de la fiscalité directe locale (+ 8%) et de la vente du terrain du foyer de vie à l'O.P.A.C. (111 300 €).

Section d'investissement : elle dégage un besoin de financement de **866 839,66 €**. Les dépenses ont diminué en raison du retard du chantier du nouveau complexe. Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de **63,01 %** des prévisions budgétaires.

La tendance est au désendettement de la commune : trois emprunts sont arrivés à échéance en 2004. La capacité

d'autofinancement brute s'établit à 797 459 € pour 2004, soit 192 €/habitant (173 € en 2003). La capacité d'**autofinancement nette** (épargne dégagée par la commune) est de **572 363 €** (+ 13,05 % par rapport à 2003).

Le **compte administratif 2004** a été adopté avec **quatre abstentions** (l'opposition) sur les deux sections. Le Conseil décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement aux dépenses de la section d'investissement.

Budgets annexes

Sont adoptés à l'unanimité : les budgets eau (service excédentaire : + 412 843,40 € en fonctionnement et + 136 312,07 € en investissement), cimetière, lotissements de Koad ar Roz et de Tal ar Groaz, le bilan des acquisitions et cessions foncières 2004. En revanche, sur le lotissement de Tingoff Bihan, les quatre représentants de l'opposition s'abstiennent

COMMANDE PUBLIQUE

Lotissement communal hent Alexandre Massé : suite à un appel d'offres pour les travaux de viabilité, plusieurs entreprises ont été retenues pour un montant total de 344 399,57 € (pour les travaux restant à réaliser).

Nouveau complexe : un retard administratif a différé le démarrage des travaux de plus de trois mois. Les marchés des travaux ayant été conclus à prix fermes, une actualisation obligatoire est prévue sous forme d'avenants.

AFFAIRES FONCIERES

Adoption du projet de classement dans la voirie communale des **voies des lotissements** de Koad ar Roz (partie communale), Tal ar Groaz et Kervéo. Déclassement d'une partie du chemin communal de Kergoff.

Acquisition du **jardin du presbytère** (1 124 m²) à

l'association diocésaine pour la construction de la future médiathèque.

Acquisition d'un **bois** de 13 290 m² dans le secteur du Leuré.

AFFAIRES DIVERSES

Augmentation des **loyers communaux** de 4,81 % (selon l'indice I.N.S.E.E. du coût de la construction) à partir du 1er juillet.

Subvention de 300 € au **C.L.S.H.** pour participation aux frais de formation d'une animatrice.

Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du **service d'eau**.

Une convention de partenariat va être signée entre la commune et le C.C.A.S de Quimper pour favoriser la coordination au profit des **personnes âgées**.

Projet **Natura 2000** : dossier étudié lors du Conseil municipal de juillet.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

M. Michel BLANCHARD, **Receveur des finances** (percepteur), nous a communiqué ses **conclusions sur les comptes 2004** de la commune dont voici les principaux extraits :

« Les niveaux et résultats 2004 s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents [cf. l'analyse de la période 1999-2003 publiée dans le Kannadig de juillet-août 2004]

Le résultat **excédentaire de fonctionnement** est en accroissement régulier depuis plusieurs années. La conséquence de ce différentiel favorable est le dégagement d'un excédent brut de fonctionnement (EBF) encore très positif, en augmentation de 4,02% sur 2003. L'EBF peut être analysé comme étant l'économie réalisée sur le strict fonctionnement des services.

L'endettement reste modeste. Ce faible endettement et la pression fiscale moyenne laissent à la commune des marges de manœuvre.

La commune a donc pu dégager **une capacité d'autofinancement nette** (épargne générée par les opérations de fonctionnement de l'exercice après paiement de l'annuité en capital, disponible pour autofinancer des équipements nouveaux) confortable depuis plusieurs années, **largement supérieure aux moyennes** départementale et régionale. [soit 137 € / habitant contre 93 € / habitant dans le Finistère et 85 € / habitant en Bretagne pour les communes de la même strate géographique.°]

Le niveau de dépenses d'équipement confirme la **politique d'investissement régulière** et soutenue évoquée l'année dernière. »

REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DANS LE SECTEUR DE KERBERNEZ

Elle est justifiée par les projets de la **fondation Massé-Trévidy** qui a repris le lycée horticole de Kerbernez. La fondation, reconnue d'utilité publique, souhaite étendre ses activités avec la **création d'un golf** d'application. Ce parcours permettra également aux élèves de mettre en pratique leur formation à l'entretien des espaces verts. La création de ce golf nécessite une révision simplifiée du P.O.S.

Les modifications proposées par ailleurs sont de portée limitée, elles permettront des assouplissements et de régler quelques dépassements de coefficient d'occupation des sols. Il ne s'agit pas d'une révision générale du P.O.S. avec classement de terrains non constructibles en terrains constructibles. Une **enquête publique** aura lieu du 16 août au 16 septembre.

URBANISME : LES PROJETS EN COURS

Lotissement CORAI à Koad ar Roz (20 lots) : un arrêté du 13 juillet 2005 autorise la vente des terrains du lotissement et la délivrance des permis de construire. Le plan est consultable en mairie ou chez Maître MALLEGOL à Plonéour-Lanvern.

Lotissement CHAMPALOU-LE COZ, hent Tingoff : un arrêté du 1er juillet 2005 autorise la construction d'un lotissement privé de **17 lots**. Le plan est consultable en mairie. Renseignements : Noël HUMEAU, tél. 06 62 37 37 71.

Lotissement communal hent Alexandre Massé : le dossier est en cours d'instruction à la D.D.E.

Lotissement H.L.M. hent Alexandre Massé (19 logements): le permis de construire a été délivré à l'O.P.A.C. le 18 octobre 2004. Les travaux doivent commencer en septembre prochain.

Trois logements locatifs hent Victor Roussin : permis du 1er septembre 2004 (O.P.A.C.).

Bâtiment près de la supérette 8 à Huit : il comprendra des **commerces** au rez-de-chaussée et des **logements** à l'étage. Le permis est en cours d'instruction. Des locaux pour commerces ou services sont disponibles, s'adresser à la mairie.

Extension de la maison de retraite : les plans sont en cours d'élaboration (cabinet BRULE) afin de porter la capacité de 60 à **80 lits**.

Bois du Leuré : la commune vient d'acquérir **plusieurs hectares** dans ce secteur. Il est prévu d'ouvrir ces bois au public après aménagements. Faites nous part de vos idées.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux : élagage sur la V.C. 6, route de Kerjos et route de Kernevez. Rebouchage des nids de poules avant bitumage sur la V.C. 6, route de Kerjos, à Kervatred, Kernevez, Saint Conogan et Ti Glaz. Marquage au sol pour passages piétons dans le secteur du bourg.

Bâtiments communaux : nettoyage du lavoir de

Lestremeur et des abords du four à pain. Pose d'une porte et de tablettes au four à pain. Pose de lambris dans la salle du personnel du restaurant scolaire. Réfection de bandeaux au C.L.S.H. Nettoyage du camping avant l'ouverture.

Sentiers piétons et espaces verts : entretien des accotements des sentiers piétons. Taille des haies des terrains de sports et des écoles.

LE PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



1ère catégorie : maison avec jardin très visible de la rue

Petits jardins

1er : M et Mme René LAOUENAN, 2ème : M et Mme Jean-Gabriel MASSON, 3ème : Mme Antoinette KERMARC, M et Mme Ernest GOASCOZ, M et Mme Frédéric MONFORT, M et Mme Loïc CAROFF, M et Mme Rémi HENAFF, M et Mme Didier BOSSARD, M et Mme Pascal LUCAS, M et Mme Michel LE CORRE

Jardins moyens

Hors concours : M et Mme André PERON, 1er : M et Mme Yves GUICHAOUA, 2ème : M et Mme Yves BRUSQ, 3ème : Mme Marie-Jeanne LE QUEAU, Mme Christiane LE QUEAU, M et Mme Albert BOSSER, Mme Renée DOMENECH, Mme Barbe LELGOUAC'H, M Philippe VOLANT, M et Mme Robert Le GOFF, M et Mme Jean-Claude CARIOU, M et Mme Michel GUEZENNEC.

Grands jardins

1er : M et Mme Roger LOUSSOUARN, 2ème : M et Mme Pierre HASCOET, 3ème : M et Mme Emile LAURENT, M et Mme Pierre PROVOST, M et Mme Pierre LARNICOL, M et Mme Arnaud LE LONS, Mlle Marie-Annick NICOT.

Parc : M et Mme Jean-Claude VIGOUROUX.

2ème catégorie : talus ou décor sur la voie publique
Mme Corentine SALAUN.

3ème catégorie : balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue ou avec jardinet

1er : M et Mme Jean-Pierre CHEMIN, 2ème : M et Mme Bruno KERMARC, 3ème : M et Mme Christian CAURANT.

4ème catégorie : fenêtre ou mur

2ème : M et Mme André DEMANGE, 3ème : M Jean RAPHALEN.

5ème catégorie : immeubles collectifs, écoles

1er : école maternelle publique (classe de Mme Régine ROCUET).

Prix de l'originalité : M Roger MOREL.

Le jury a noté que certains quartiers étaient bien représentés parmi les **38 candidats**, créant une émulation dans la réalisation et l'entretien des jardins. Il a présenté au concours intercommunal de Quimper M et Mme André PERON et la classe de Mme ROCUET qui ont obtenu le 2ème et le 1er prix dans leurs catégories respectives.

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

KERBERNEZ : 100% DE REUSSITE AU B.T.S.

Félicitations aux neuf étudiants en B.T.S. horticole du lycée de Kerbernez qui ont tous été reçus à l'examen.

CALENDRIER SCOLAIRE 2005-2006 A PLOMELIN

La **rentrée** des élèves des écoles primaires aura lieu le **mardi 30 août**. **Vacances de Toussaint** : du vendredi 21 octobre au jeudi 3 novembre. **Vacances de Noël** : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier 2006. **Vacances d'hiver** : du mercredi 22 février au lundi 6 mars 2006. **Vacances de printemps** : du mercredi 26 avril au mardi 9 mai 2006. **Vacances d'été** : du vendredi 7 juillet au mardi 29 août 2006. Le départ en vacances aura lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

C.P.A.M. : PLUS D'ACCUEIL LE SAMEDI

Depuis le 1er juillet, la Caisse primaire d'assurance maladie (cité du Guerlac'h, 29192 QUIMPER Cedex) est fermée le samedi. L'accueil est ouvert du lundi au

vendredi, 8h30 - 17h00. Pour joindre un conseiller : 0820 904 199 (du lundi au vendredi, 8h00 - 18h00). Site Internet : www.quimper.ameli.fr

MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE

Pas de permanence à la mairie en août. Les bureaux à Quimper (10 place Louis Armand, tél. 02 98 64 42 10) resteront ouverts tout le mois.

INFORMATION SUR L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT

La Caisse d'allocations familiales informe les étudiants qui vont emménager dans un appartement ou une résidence universitaire qu'ils peuvent se renseigner sur l'aide au logement et déposer leur demande sur le site Internet www.caf.fr ou contacter un conseiller au 0820 25 29 20 (du lundi au vendredi, 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00 ; en dehors des heures d'ouverture, un serveur vocal permet d'obtenir des informations).



DEPART DU SECRETAIRE GENERAL

Yann BOTHOREL, secrétaire général de la commune depuis 1999, a été nommé directeur des services de la communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay. Il sera remplacé à partir de septembre par Hélène AUTRET, actuellement secrétaire générale de la commune de Kerlouan.

RESEAU DE BUS : DES CHANGEMENTS POUR LA RENTREE

Ligne 26 : un nouvel arrêt sera créé en septembre au Rest, entre Kroas Kermel et Ti Lipig.

Ligne 28 : le départ supplémentaire de 7h48 pour le collège de La Sablière sera supprimé à la rentrée. Le **départ de Kervéo** de 8h08 sera **avancé à 8h00** pour un passage au palais de justice à 8h24 (les cours du collège commençant dorénavant à 8h30 au lieu de 8h25 précédemment). La rotation de 9h25 - 9h47 au départ de Kervéo et de 9h50 - 10h13 au départ de la place de la Résistance sera remplacée en toute période par un taxi collectif.

Aux arrêts communs, il est rappelé aux usagers qu'il est nécessaire d'**attirer l'attention du conducteur** pour être sûr que le bus s'arrête.

LE MAGAZINE DE QUIMPER COMMUNAUTE

Si vous n'avez pas reçu le n°2 dans votre boîte à lettres, il est disponible à l'accueil de la mairie. A noter, un article très intéressant sur les **sentiers piétonniers de Plomelin** avec une interview du Maire Yves ROHOU.

HORAIRES D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

Du 15 juillet au 31 août, la bibliothèque ne sera ouverte que le jeudi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. Les amis de la Bibliothèque assureront la **permanence du dimanche de 10h00 à 12h00 tout l'été.** Tél. 02 98 52 58 67.

SCENES AFRICAINES A MEILH MOR

La galerie Ydiopti à Meilh Mor accueille à nouveau les sculptures d'Issa K. DIOP et les peintures de TITA. Aux œuvres des deux artistes sénégalais s'ajoutent cet été les tableaux du peintre congolais MAYEMBA. Une des salles de la galerie propose également à la vente de l'artisanat africain. L'exposition est ouverte jusqu'au 31 août ; du mardi au dimanche, de 15h00 à 19h00. Site Internet : www.ydiopti.com ; Tél. 02 98 94 20 64.

PROCHAINE EXPOSITION DES PEINTRES DE PLOMELIN

Elle sera présentée du 18 au 27 novembre. Une réunion **préparatoire** aura lieu le samedi 24 septembre en mairie, à 10h30.

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Le Finistère fait partie du bassin hydrographique Loire-Bretagne. Dans le cadre de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, une consultation du public est en cours jusqu'au 2 novembre 2005. Les enjeux sont importants car il s'agit de définir la politique du bassin jusqu'en 2015 : alimentation en eau potable, amélioration de la qualité des eaux, sauvegarde des zones humides et des milieux aquatiques, concertation avec les agriculteurs, prévention des crues. On peut s'informer sur le site WWW.eau-loire-bretagne.fr ou consulter les documents à la mairie.

Européades - «Du 20 au 25 juillet, dans le cadre des Eurpéades de Quimper, la commune de Plomelin a offert le gîte et le petit déjeuner - à la salle socioculturelle - aux 43 Espagnols du groupe folklorique de Valence»



LES CONSEILS DU MOIS

EN CAS DE PROBLEME D'ASSAINISSEMENT

Pour toute intervention, contacter la S.O.A.F. au 08 00 67 89 48.

INCIVILITES A LA CALE DE ROSSULIEN

Nous avons reçu un courrier d'un promeneur qui a été insulté à Rossulien par des **automobilistes irrespectueux**. Les numéros des voitures ont été transmis à la gendarmerie. Il est rappelé que **l'accès des véhicules à la cale est réglementé** et que le **stationnement** y est **interdit**. Des rondes de gendarmerie sont prévues. Les automobilistes doivent utiliser l'aire de stationnement aménagée en amont.

VEHICULES A MOTEUR SUR LES SENTIERS PIETONNIERS

Par **arrêté municipal** du 30 juin 2005, la circulation et le stationnement des **véhicules à moteur** (y compris les

deux roues) sont **interdits sur les sentiers piétonniers, dans les bois et les espaces verts de la commune et les espaces naturels du département**. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules d'entretien des espaces concernés, ni à ceux des propriétaires ou ayant droits des parcelles desservies par ces chemins lorsqu'ils ont besoin d'y accéder.

MOTOS : EXCES DE VITESSE

Des motos circulent régulièrement dans le **quartier de Kerdavid** et sur la **route des châteaux** à une vitesse qui fait frémir les riverains ! Si le message n'est pas compris, le radar fera le reste...

STATIONNEMENT DANS LE BOURG

Prière de ne pas stationner sur les passages piétons que ce soit au bourg ou dans les lotissements.

ORDURES MENAGERES

Ne jetez pas votre **matériel informatique** et vos téléviseurs usagés dans les conteneurs à ordures ménagères. La déchetterie est là pour ça (ou faites reprendre le vieux matériel par votre revendeur).

Des sacs poubelles sont régulièrement déposés près des

conteneurs à verre à l'entrée du **lotissement du Polhoad-Porrajen**. Il est demandé aux utilisateurs de mettre les déchets ménagers dans leurs conteneurs individuels afin d'éviter que ces sacs ne soient éventrés par des chiens en divagation. Rappelons d'ailleurs que la divagation des chiens n'est pas davantage tolérée.

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

HOMMAGE A DEUX ANCIENS COMBATTANTS

Plomelinois d'adoption, le lieutenant-colonel Jean VIGOUROUX et le colonel André LE ROUX sont décédés le 12 mars et le 21 juin respectivement. Tous deux avaient combattu pendant la Seconde Guerre mondiale et les conflits de la décolonisation et étaient titulaires de nombreuses décorations.

Natif de Plogastel-Saint-Germain, **Jean VIGOUROUX** avait 21 ans lorsqu'il s'évada de France en 1942. Devenu officier, il participa au débarquement de Provence en août 1944. Il fut blessé à trois reprises lors des campagnes de

France et d'Allemagne. Sa carrière militaire se poursuivra en Indochine, puis en Algérie. Le lieutenant-colonel VIGOUROUX était commandeur de la Légion d'honneur.

Né à Saint-Pol-de-Léon en 1925, **André LE ROUX** participa à la résistance alors qu'il n'avait que 16 ans. Engagé dans l'armée après la libération, il prit part aux guerres d'Indochine (où il fut blessé deux fois) et d'Algérie. Il termina sa carrière comme commandant du centre mobilisateur 118 de Quimper. Sportif accompli il avait également brillé dans les compétitions militaires. Le colonel LE ROUX était officier de la Légion d'honneur.



LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

TOURNOI DE TENNIS

Le tournoi organisé en juin par l'Association locale a rassemblé 181 joueurs. Lors de la remise des prix, le président Alain BOSSER a souligné les bons résultats du club : trois équipes seniors masculines sont montées en catégorie supérieure ; Monique BOISSEL et Gildas LE GUILLOU ont remporté le championnat de Bretagne en

double mixte dans la catégorie des vétérans de plus de 55 ans ; Thierry REILLER est devenu champion du Finistère des plus de 45 ans ; les cadets sont parvenus en finale de la D3. Il a également salué le travail de Sabrina DULUARD, responsable de la formation des jeunes et de l'école de tennis. Le Maire Yves ROHOU a confirmé que l'édition 2006 du tournoi aurait lieu dans le nouveau complexe.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS

En juin dernier, une réunion a jeté les bases de l'**Association des Commerçants et Artisans de Plomelin** (A.C.A.P.). Elle a pour objet d'organiser des animations commerciales, de favoriser les contacts entre les commerçants et artisans locaux et de participer au

développement de la commune. Un **bureau provisoire** a été constitué afin d'effectuer sans tarder le dépôt des statuts à la préfecture et d'ouvrir un compte bancaire. Il se compose de Georges BATANY (président), Jeannot LAVIGNE (vice-président), Isabelle Le ROUX (trésorière), Françoise BERNARD (trésorière-adjointe), Jean-Yves BLEUZEN (secrétaire). Une assemblée générale est prévue en septembre.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| | SEPTEMBRE 2005 | |
|---------------------------|------------------------|--|
| Samedi 3 | Forum des associations | Ulamir - Salle socioculturelle |
| Samedi 3 - dimanche 25 | Exposition de peinture | Familles Rurales et Jacques AUDREN - M.A.P.A. |
| Dimanche 11 | Journée du vélo | Rederien Ploveilh - salle d'accueil M.P.T. |
| Samedi 17 - dimanche 18 | Foire aux puces | Amicale Laïque - Salles socioculturelle, omnisports et accueil |
| Dimanche 18 - dimanche 25 | Exposition de broderie | Amicale Laïque - Ti Michel |
| Jeudi 22 | Don du sang | Salle socioculturelle |

ETAT CIVIL

Décès : Marie ARZUL, veuve QUINIOU, 84 ans ; André LE ROUX, 79 ans, hent Kerlot ; Pierre RANNOU, 58 ans, Stang ar Beuz ; Odette SERAZIN, veuve CALLOC'H, 87 ans.

Mariages : Bertrand LEHERISSIER , Beaucourt (90) et Anne-Sophie GUINE, Bossavarn ; Alex VAUTHIER et Fanny DESCHARD, Koad ar Roz.

Naissances : Ael LE GARREC--MORLA, Keramer.



CRYMYCH : UNE PLAQUE POUR LE 20^{EME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE



A l'occasion de la visite d'une délégation plomelinoise à Crymych en juillet 2004 pour le 20^{ème} anniversaire du jumelage, une plaque commémorative portant le nom de **Maes Ploveilh** (parking de Plomelin) a été inaugurée en présence du député local et des membres des deux comités de jumelage.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Jean-Pierre LE FLOCH, Penhoad Bihan (hangar agricole) ; Fabienne LE LAY, Kervadiou (habitation) ; E.A.R.L. PLOUZENNEC, Kervatret (fumière).



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :

8h00-12h00 ; 13h00-17h00

Vendredi :

8h00-12h00 ; 13h00-16h30

Samedi (état-civil)

9h00-12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

| | | |
|--|--|--|
| Mardi 16h00-18h00 | Mercredi 10h00-12h00 14h00-18h00 | Vendredi 16h00-18h00 10h00-12h00 |
| Samedi 10h00-12h00 14h00-17h00 | | Dimanche 10h00-12h00 |

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE KERBENHIR

Lundi – Mercredi – Vendredi

14h00 - 18h30

Samedi

8h00-12h00 ; 14h00-18h30

POSTE : du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00. Samedi : 9h00 - 12h00.

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation des pharmacies de garde.

HORAIRE DES MESSSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

